

Coût H.-T. des prestations de base au 03/11/2009 (susceptibles de modifications sans préavis)

Domiciliation postale, et siège social (par mois en cas de paiement annuel d'avance)	45,00 euros
Domiciliation postale, et siège social (par mois en cas de paiement semestriel d'avance)	58,50 euros
Domiciliation postale, et siège social (par mois en cas de paiement trimestriel d'avance)	67,50 euros
Domiciliation postale, et siège social (par mois en cas de paiement mensuel d'avance)	90,00 euros
Mise à disposition d'un bureau ou d'une salle de réunion 2 heures par trimestre	incluse
Provision sur frais remboursable en fin de contrat, après arrêté des comptes	100,00 euros

Prestations payantes

Mise à disposition d'un bureau ou d'une salle de réunion	À convenir
Installation des services nécessaires à la tenue, à la conservation et à la consultation des livres, registres et documents	À convenir
Réception d'un pli d'huissier	10,00 euros
Réception et stockage des paquets par paquet et par jour	2,00 euros
Retard de règlement et relance par quinzaine	25,00 euros

Prestations en option

Renseignements par téléphone sur le courrier reçu (abonnement mensuel)	15,00 euros
Permanence téléphonique 9h00 à 12h30 & 14h00 à 17h30 lundi à vendredi (Forfait jusqu'à 60 appels dans le mois, puis 0,70 € / appel) (par mois) INCLUS : transmission quotidienne par courriel du journal des appels reçus	35,00 euros
Mise à disposition d'un n° de téléphone Azur type 0811-xxxx : sous réserve de disponibilité, 50,00 € de mise en service payables 1 fois, puis abonnement mensuel	25,00 euros
Mise à disposition d'un n° de fax-to-mail type 082x-xxxx : sous réserve de disponibilité, 50,00 € de mise en service payables 1 fois, puis forfait mensuel jusqu'à 30 télécopies transmises sur votre adresse e-mail	20,00 euros

COURRIER RECEPTIONNE AU CENTRE D'AFFAIRES

1. Réexpédition globale du courrier sous enveloppe affranchie (obligation de la poste)

Provision pour frais de poste, remboursable au terme du contrat après arrêté des comptes	50,00 euros
Coût forfaitaire de réexpédition 2 fois par mois - 1 ^{ère} et 3 ^{ème} semaine - (par mois)	15,00 euros
Coût forfaitaire de réexpédition 1 fois par semaine (par mois)	20,00 euros
Coût forfaitaire de réexpédition 2 fois par semaine (par mois)	25,00 euros
Coût forfaitaire de réexpédition 3 fois par semaine (par mois)	30,00 euros

2. Traitement numérique du courrier

Ouverture par nos soins, scanné puis envoyé à votre adresse e-mail dans la limite de 30 pages par mois (nous consulter pour quantités supérieures)

Envoi 1 fois / semaine (lundi)	20,00 euros
Envoi 2 fois / semaine (lundi - mercredi)	25,00 euros
Envoi 3 fois / semaine (lundi - mercredi - vendredi)	30,00 euros

Option « courrier trié »	10,00 euros
Option « scan enveloppe »	10,00 euros

Pièces nécessaires à la mise en œuvre du contrat

1. La copie recto-verso d'une pièce d'identité (CNI ou passeport) du représentant légal de la personne morale ou physique domiciliée ;
2. La copie recto-verso d'une pièce d'identité (CNI ou passeport) du signataire du contrat (si *non* représentant légal) ;
3. L'ensemble des pièces exigées dans la nomenclature de la Poste relative à la domiciliation de sièges sociaux et aux transferts de courrier ;
4. Signature d'une procuration de la Poste ;
5. Sous trente jours après signature du contrat, le nouvel extrait K bis de la personne morale domiciliée ;
6. Le justificatif de domicile du gérant (et éventuellement du signataire du contrat, si *non* représentant légal) ;
7. Les coordonnées de la personne physique ou morale chargée de la tenue de la comptabilité du domicilié.